

[https://www-byoblu-com.translate.goog/2025/03/04/il-caso-di-enrico-gianini-una-persecuzione-psico-giudiziaria/?
_x_tr_sl=it&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc](https://www-byoblu-com.translate.goog/2025/03/04/il-caso-di-enrico-gianini-una-persecuzione-psico-giudiziaria/?_x_tr_sl=it&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc)

Traduction automatique de l'italien au français par Google

Enrico Gianini , ancien exploitant de l'aéroport de Malpensa connu pour ses activités de diffusion sur le thème de la géo-ingénierie , a été incarcéré dans un ancien hôpital psychiatrique judiciaire, un établissement de détention à Castiglione delle Stiviere, dans la province de Mantoue, rebaptisé avec l'acronyme REMS : résidence pour l'exécution des mesures de sécurité.

Qui est Enrico Gianini ?

Né en 1968, Enrico Gianini a travaillé à l'aéroport de Malpensa jusqu'en 2018 , s'occupant du chargement et du déchargement des avions et d'autres tâches effectuées par le personnel au sol. Au cours des dernières années de son activité, il a collecté et diffusé des informations sur un sujet controversé et censuré : la géo-ingénierie, un domaine qui concerne la recherche et l'application de techniques de manipulation climatique et météorologique . Il en a également [parlé](#) à plusieurs [reprises](#) sur *Byoblu* .

Analyse du carburant et plainte au ministère public

Parmi les épisodes les plus significatifs de sa carrière d'activiste, on rappelle les analyses chimiques qu'il commanda à un laboratoire français sur les échantillons de liquide qu'il prélevait lui-même dans les pots d'échappement des avions . Analyse qui aurait permis de détecter la présence de métaux lourds dans les carburants. Des substances qui, a-t-il expliqué, « *ne sont pas nécessaires aux réacteurs pour voler* ». Parmi ceux-ci, on trouve du baryum, du sodium, du chrome, du plomb et même des traces d'uranium.

Les résultats de ces recherches scientifiques avaient été déposés par lui au Parquet de Busto Arsizio à travers une plainte , qui avait été notifiée à tous les Parquets d'Italie, mais la justice n'a jamais mené d'enquêtes pour déterminer ce que Gianini avait dénoncé.

Emprisonnement au REMS

Depuis ce moment, l'ancien exploitant de l'aéroport est le protagoniste d'une affaire judiciaire complexe , culminant avec son incarcération dans la prison de Castiglione delle Stiviere le 25 février dernier, où il devra purger un an de détention,

renouvelable tous les six mois, qui pourrait être suivi d'une autre période, probablement de 12 mois, de limitations de sa liberté, avec l'obligation de se présenter chaque semaine au commissariat de police et des visites psychiatriques périodiques (avec éventuelle administration forcée de psychotropes) au CPS (centre psychosocial) de Busto Arsizio.

L'affaire juridique

L' épisode qui a donné lieu au procès contre lui a été raconté par Greta, sa compagne, qui n'a cependant pas été témoin direct de l'événement mais rapporte ce qu'Enrico lui-même lui a raconté. En mars 2019 (alors qu'il était déjà un visage connu dans l'actualité de la géo-ingénierie), alors qu'il conduisait sa voiture, une voiture aurait tenté de le faire sortir de la route. Gianini a réussi à éviter un accident , a suivi le véhicule pour prendre la plaque d'immatriculation et a alerté les forces de sécurité. La police est arrivée peu de temps après, mais les agents auraient déclaré avoir été contactés par le conducteur de l'autre véhicule et auraient accusé Gianini d'être responsable de la manœuvre dangereuse. Il a été fouillé et, au cours de cette fouille, un officier a signalé qu'il avait été frappé par Gianini et qu'il avait subi une luxation du doigt . Les dossiers médicaux prouvent la blessure, mais l'activiste a toujours nié avoir même touché le policier.

Pour cet épisode, Gianini a été envoyé en procès, a choisi le procès abrégé et a été condamné à six mois de prison pour agression. Il a passé 40 jours en prison et le reste en résidence surveillée. Dans le cadre du procès, comme le raconte Gianini lui-même dans une [vidéo](#) publiée début 2020 sur ses chaînes, le juge ordonne une évaluation psychiatrique confiée au Dr Antranik Balliant de l'hôpital psychiatrique de Gallarate, qui le déclare souffrant de psychose, trouvant un trouble paranoïaque à traiter avec des médicaments psychotropes. La juge Daniela Frattini, dans la sentence rendue le 7 octobre 2019, écrit :

« On estime donc que le défendeur, n'ayant aucune intention de demander volontairement un traitement, devrait être considéré comme dangereux à ce moment-là. Cela empêche l'octroi du bénéfice du sursis conditionnel de la peine et conduit à l'application de la mesure de sûreté de probation, selon les indications de contenu formulées par l'expert. Il déclare Enrico Gianini responsable des crimes qui lui sont imputés et (...) le condamne à une peine de six mois de prison en plus du paiement des frais de justice. Il applique à Enrico Gianini la mesure de sécurité de

probation, prescrivant qu'il soit pris en charge par le CPS (centre psychosocial, ndlr) pour une période d'un an".

Psychiatre sous pression ?

Le partenaire de Gianini a signalé une anomalie inquiétante dans l'attitude du psychiatre désigné par le juge : selon Greta, lors de l'entretien, le psychiatre s'est montré équilibré et calme et a même déclaré que l'activité de recherche sur la géo-ingénierie de l'accusé était le résultat d'un intérêt personnel, sans rapport avec la définition de son état de santé mentale. Mais au tribunal, lors de l'audience, le psychiatre aurait eu une attitude agitée : *« Il semblait être une personne différente, il n'était pas calme, il semblait menacé, soumis à un chantage ou à des pressions »*, a déclaré son partenaire, présent dans la salle d'audience. Dans le rapport, il aurait défini Gianini comme un sujet souffrant d'un *« trouble de la personnalité schizoïde qui peut être classé comme un trouble délirant caractérisé par un fort sentiment de persécution et d'action conspiratrice »*.

Traitement médical obligatoire

Après avoir purgé sa peine de six mois, Gianini aurait dû se présenter chaque semaine au commissariat de police pour faire un pointage et, en même temps, il aurait dû se rendre au CPS pour le traitement du trouble psychiatrique qui avait été signalé par l'expert désigné par le juge. Il est à noter que la défense, confiée à l'avocat Federico Lugoboni, avait également confié une expertise au psychiatre Alessandro Meluzzi qui avait jugé Gianini lucide et sain d'esprit .

« Violation des obligations imposées »

En effet, par crainte de se voir administrer de force des psychotropes qu'il ne voulait pas prendre, Gianini ne s'est jamais dénoncé à la police ni au CPS, encourageant le délit de « transgression d'obligations imposées », pour lequel il a été arrêté le 20 février dernier, emmené au CPS pendant quelques jours, où il a accepté l'administration de somnifères, compte tenu de la difficulté à dormir, mais il a refusé tout autre traitement médical et pharmacologique. Le 25 février, il est transféré au REMS de Castiglione delle Stiviere où il se trouve aujourd'hui.

En raison de la réglementation, il ne peut pas utiliser son téléphone portable ni avoir de contact avec le monde extérieur. Vous ne pourrez pas parler à votre avocat avant 10 jours après votre entrée dans l'établissement. Le matin du 4 mars, il a été autorisé à parler avec son frère de questions administratives et

bureaucratiques, notamment de la gestion de la maison. Le jour du transfert à Castiglione delle Stiviere, sa compagne, Greta, a été contactée par le personnel du REMS, mais elle ne pourra pas accéder à l'établissement pendant au moins un mois, une période définie par les opérateurs de l'établissement comme « d'observation ». Début avril, elle devrait être autorisée à rencontrer l'équipe qui suit Enrico Gianini, mais rien ne lui garantit qu'elle pourra rendre visite à son partenaire à ce moment-là.

Les réactions : indignation et solidarité

L'histoire d'Enrico Gianini a suscité l'indignation de nombreux citoyens et comités. Ses amis et connaissances le décrivent comme une personne lucide, équilibrée et paisible. Le chat Telegram « Aide à Enrico Gianini », géré par son partenaire, a dépassé les 1 500 abonnés en quelques heures seulement après la publication de la nouvelle de sa détention. Son histoire fait le tour des médias et des chaînes d'information gratuites.

On ne connaît pas l'état actuel de l'activiste, on ne sait pas s'il suit une thérapie psychopharmacologique, le dernier à nous parler jusqu'à présent était son frère, le matin du 4 mars, qui a dit à son partenaire qu'il se sentait un peu éprouvé et ralenti, avec une légère difficulté à articuler et à prononcer ses mots.



Dans le dernier message qu'il a envoyé à Greta, le 24 février, il apparaît très découragé : il lui écrit « *Je sais que je ne te reverrai plus jamais* ».

